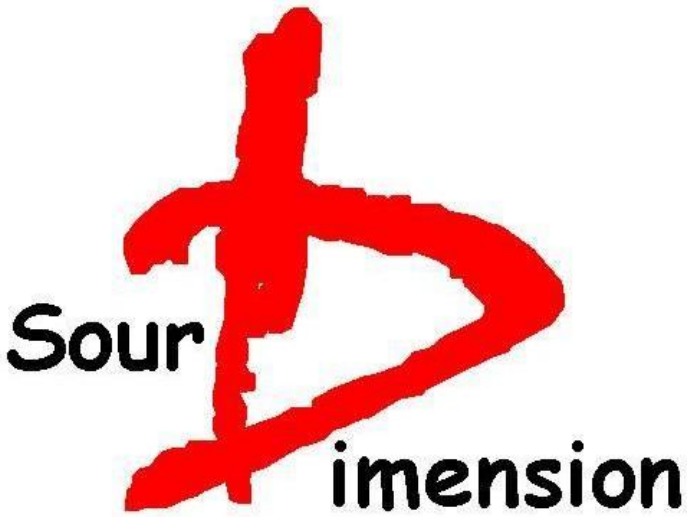
CPAS Chaumont-Gistoux

RÉGION WALLONNE

Le Brabant wallon



Rapport d'activités 2024

Pour commencer…

Depuis 2012, nous avons à cœur de vous partager, chaque année, les activités réalisées afin de souligner l'importance du service Sour'Dimension dans la Province du Brabant wallon.

C'est grâce au soutien indéfectible des 27 Communes et C.P.A.S de la Province que ce service existe et continue d'être un pionnier dans l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes. Ensemble, nous travaillons pour rendre les services publics locaux accessibles à tous.

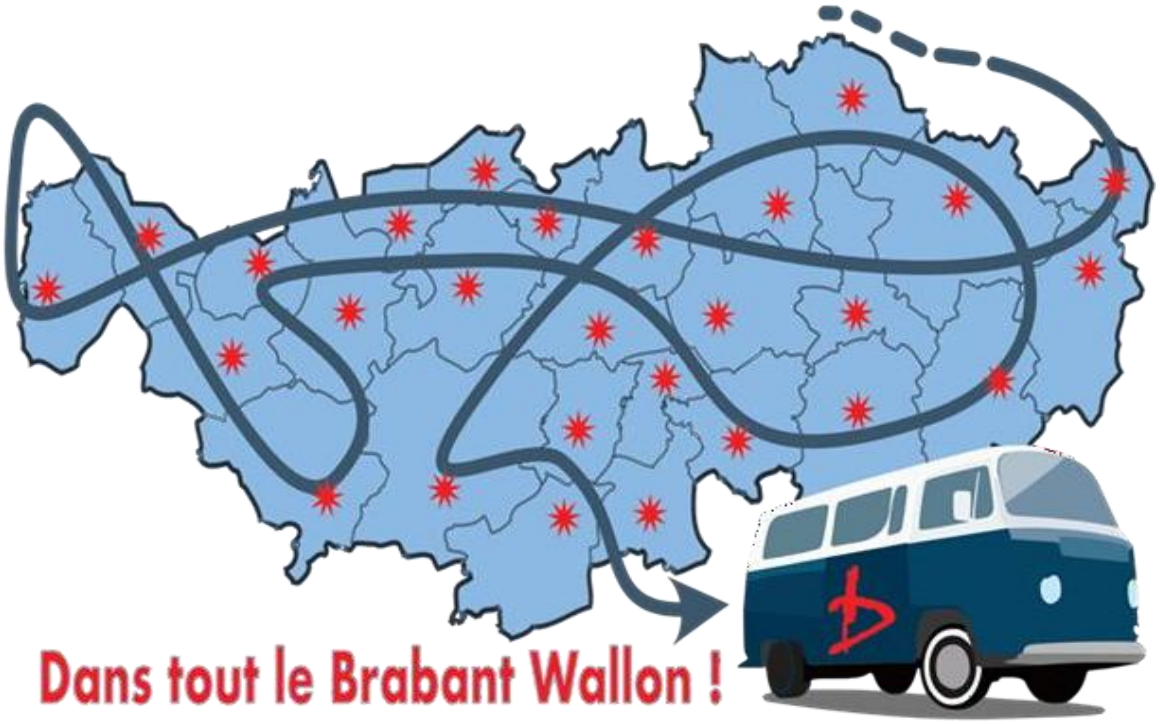
Aujourd'hui, parmi les services sociaux existants, Sour'Dimension demeure, à notre connaissance, le seul service public dédié à cette mission essentielle : permettre aux personnes malentendantes et sourdes de conserver leur pleine place de citoyens.

Ancré au sein du C.P.A.S de Chaumont-Gistoux, Sour'Dimension rayonne sur l'ensemble du Brabant wallon. Ce service est le fruit d'une collaboration initiée en 2012 avec 10 entités fondatrices, qui s'est ensuite élargie pour regrouper les 27 Communes et C.P.A.S. Cette initiative audacieuse bénéficie également du soutien précieux de l'administration provinciale et de la Région wallonne.

Depuis sa création, le service n'a cessé d'évoluer, s'adaptant aux besoins et renforçant ses collaborations en réseau. En 2022, nous avons célébré son 10^{e} anniversaire, marquant une décennie d'engagement et de progrès, et nous poursuivons aujourd'hui cette belle dynamique.

Avec un lien solide tissé au fil des années avec la communauté sourde et malentendante, Sour'Dimension reste pleinement engagé dans sa mission et dans l'accompagnement de ceux qui en ont besoin.

Service public de permanences mobiles sociales pour personnes sourdes et malentendantes sur le territoire du Brabant wallon



Le rapport d'activité 2024 se divise en 5 parties principales :

- La présentation du service
- Les partenaires
- La rétrospective de l'année 2024
- Point information
- Les améliorations et projets futurs

I. Présentation du service

Sour'Dimension fait partie du C.P.A.S de Chaumont-Gistoux, qui est créateur, employeur et porteur du projet depuis sa création, le 17 avril 2012.

A. L'équipe

En 2024, le service a connu l'arrivée d'une nouvelle assistante sociale :

Madame Pamela PARMENTIER a rejoint l'équipe en septembre 2024. CODA (enfant entendant de parents sourds), celle-ci est bilingue en Langue des Signes de Belgique Francophone (LSFB) et travaille à 3/4 temps.

Madame Sophie GREGOIRE, diplômée UF12 (niveau maximal obtenu) en Langue des Signes (LSFB), travaille à 4/5ème temps depuis plusieurs années.

Madame Océane CHIAPPELLONI, en cours d'apprentissage de la Langue des Signes, a assuré ses fonctions jusqu'en avril 2024, pour ensuite s'envoler vers d'autres horizons professionnels.

Avec les deux assistantes sociales en fonction, le service atteint 1,55 ETP.

Le service est également composé de Madame Muriel DEVLEESCHOUWER, cheffe du service social, pour l'encadrement de la pratique professionnelle. Madame Ariane BAUWENS, directrice générale du C.P.A.S de Chaumont-Gistoux, ainsi que la présidente, jouent un rôle essentiel dans le soutien du service et le maintien des liens avec le réseau des 27 communes et C.P.A.S partenaires du Brabant wallon. En 2024, Madame Natacha VERSTRAETEN a assuré la fonction de présidente jusqu'au 8 décembre. Depuis le 9 décembre, Madame Claire ESCOYEZ a repris le relais avec enthousiasme et engagement.

1. Formations suivies en 2024 par l'équipe

- En février : Conférence organisée par « Bruzelle » ayant pour thématique la précarité menstruelle.

- En février également : Formation : « Les droits des personnes analphabètes ou illettrées sous l'angle de la législation anti-discrimination. Etat des lieux et pistes d'action pour les associations » organisé par « Lire et Ecrire ».

- En mars : Formation à l'Analyse Transactionnelle (AT niveau de base - 101) organisée par « Emancipe ASBL ».

- De mars à mai : 4 matinées de formation sur le sociogénogramme (Clinique de Concertation) organisée par « D'Clic » à Rixensart.

- En mai : Colloque : « Je travaille en CPAS et je suis fantastique » organisé par la Fédération des CPAS de l'Union des Villes et Communes de Wallonie.

- En juillet et en novembre : Matinée de formation fournie à tous les travailleurs par la médecine du travail (Cohézio) ayant pour thématique « Les assuétudes dans le milieu du travail ».

- En octobre : Deux journées de formation organisées par la « Chaire UCLouvain-IRSA » ayant pour thème la Surdicécité.

- En décembre : Colloque : « Développez vos super-pouvoirs pour gagner 60 minutes par jour » organisé par la Fédération des CPAS de l'Union des Villes et Communes de Wallonie.

2. Les partenariats avec les services du secteur

Les partenariats avec Sour'Dimension prennent vie et se renforcent à travers les échanges et collaborations mis en place pour nos bénéficiaires. Dans le cadre des demandes sociales, nous travaillons en réseau, ce qui nous amène à collaborer avec de nombreux partenaires. Parmi eux, nous comptons les C.P.A.S et les administrations communales du Brabant wallon, mais aussi des organismes tels que les syndicats, l'AVIQ, le FOREm, le SPF Sécurité Sociale – DGPH, ainsi que le monde associatif sourd, avec des acteurs clés comme la FFSB, l'APEDAF ou encore le CREE.

Afin d'accompagner au mieux les bénéficiaires, nous disposons d'un accès professionnel à la plateforme Plasma de l'AVIQ, facilitant la gestion des allocations familiales supplémentaires, ainsi qu'à « MyHandicap » de la DGPH, permettant un suivi efficace des demandes liées au handicap. Ces outils renforcent notre capacité à offrir un service adapté et réactif aux besoins spécifiques des personnes sourdes et malentendantes.

Ces partenariats précieux, alliés à des ressources numériques dédiées, nous permettent de répondre de manière optimale aux attentes de nos bénéficiaires et d'avancer ensemble vers une société plus inclusive et accessible à tous.

B. Nos valeurs

Nos valeurs s'inscrivent dans celles portées et véhiculées par le C.P.A.S de Chaumont-Gistoux et le Pôle Social, porteur du service :

Bienveillance Créativité

Réactivité Déontologie **Professionnalisme**

Responsabilité Réseau-partenaire

Respect **Innovation**

Nous avons choisi de mettre en avant quatre valeurs fondamentales qui guident notre travail au quotidien. Ces valeurs ne se substituent pas aux autres principes qui restent également essentiels dans notre fonctionnement :

La bienveillance : Nous accordons une importance primordiale à répondre avec équité et respect à chaque demande, tout en orientant les bénéficiaires vers les ressources adéquates lorsque cela est nécessaire.

Le professionnalisme : Notre action repose sur une expertise solide, nourrie par des collaborations étroites avec nos partenaires et notre réseau.

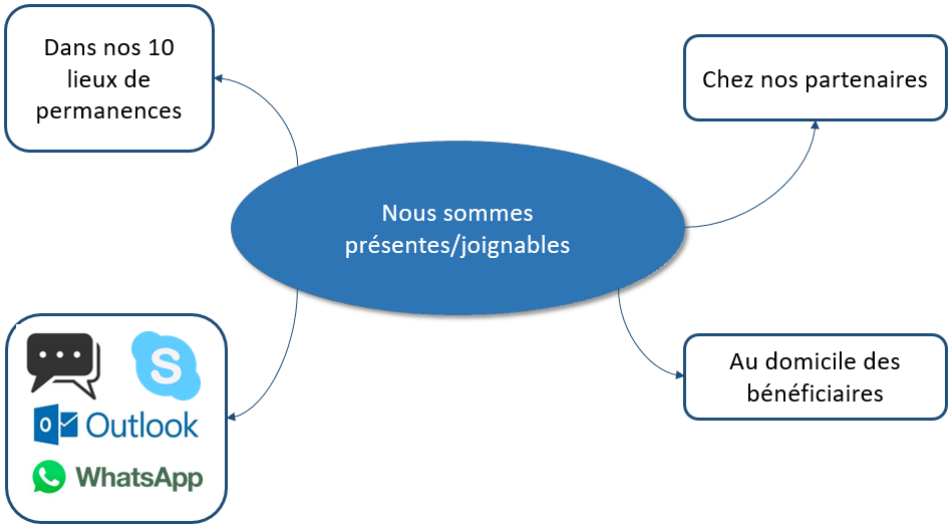
L'innovation : Animés par un esprit créatif, nous recherchons constamment de nouvelles façons d'améliorer nos actions pour répondre au mieux aux besoins de notre public.

La responsabilité : Nous nous engageons activement à promouvoir une vision inclusive, en veillant à l'intégration des personnes sourdes et malentendantes dans la société.

Ces valeurs sont au cœur de notre mission et reflètent l'essence de Sour'Dimension.

C. Le fonctionnement

Nous sommes présentes :



D. Les missions en tant que service social

- **Favoriser l'accessibilité** des services publics que constituent les communes, les C.P.A.S, la Province du Brabant wallon, etc. pour les personnes sourdes et malentendantes.

- Permettre aux personnes sourdes et malentendantes du Brabant wallon de **prendre leur place de citoyen à part entière**.

- Offrir aux personnes sourdes et malentendantes un **apprentissage** de leurs droits sociaux.

- Offrir la possibilité aux **services publics de proximité** de remplir leur **mission** de manière **universelle** et **inclusive**.

E. Nos objectifs

- **Accueillir** les personnes sourdes et malentendantes **dans leur langue** (exemple : en Langue des Signes) ou en respectant leur mode d'expression (la lecture labiale, …).

- Informer et orienter les personnes sourdes et malentendantes vers les services publics et de proximité adéquats grâce à une **bonne connaissance du réseau** provincial et communal.

- **Accompagner** les personnes sourdes et malentendantes dans leurs démarches vers ces services, en gardant comme objectif leur **autonomie**.

- **Sensibiliser** les services concernés à la situation spécifique des personnes sourdes et malentendantes et favoriser, grâce à diverses collaborations et à des réflexions communes, la **qualité de l'accueil** de ces personnes.

F. Les autres missions de Sour'Dimension

- Promouvoir le service

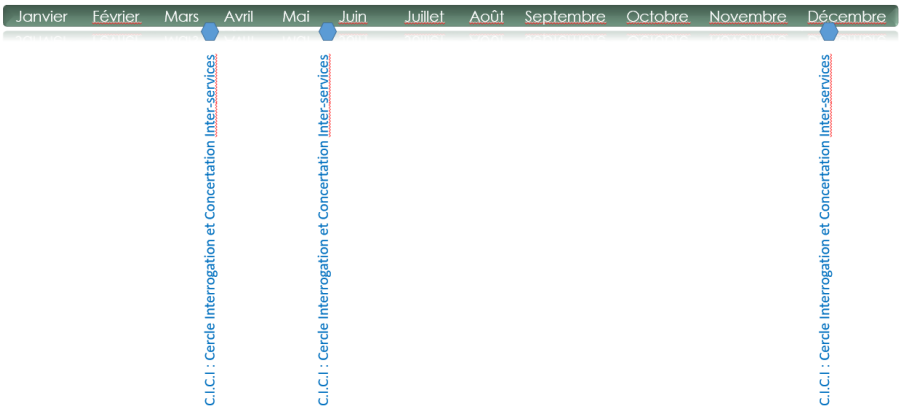
- Participer à divers évènements

- Participer à des activités de sensibilisation

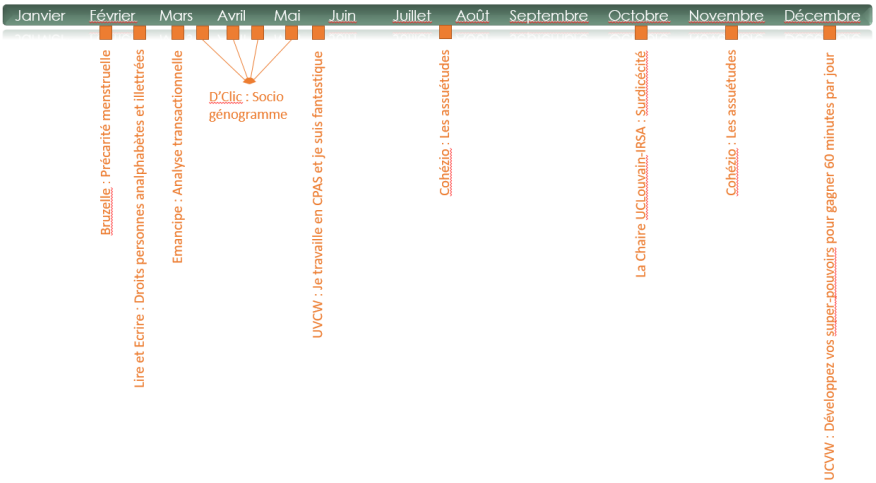
G. La ligne du temps de Sour'Dimension en 2024

Cette année, nous avons décidé de séquencer et développer notre ligne du temps principale. Vous trouverez ainsi chaque ligne du temps selon sa thématique avant de trouver notre ligne du temps générale.

- Réunions du Cercle d'Interrogations et de Concertation Inter-services dit « CICI »



- Les formations suivies par les travailleuses de Sour'Dimension



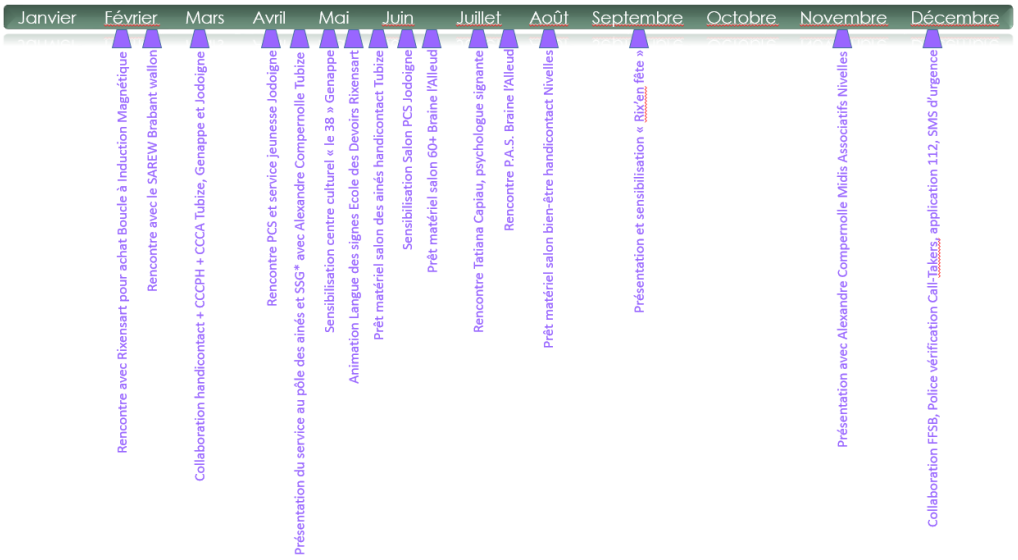
- Les réunions réunissant les différents partenaires (Comité d'Accompagnement, Comité de pilotage, réunion des 27 partenaires +1)



- Les activités « internes » auxquelles Sour'Dimension a participé



- Les activités « externes » auxquelles Sour'Dimension a participé dans le Brabant wallon



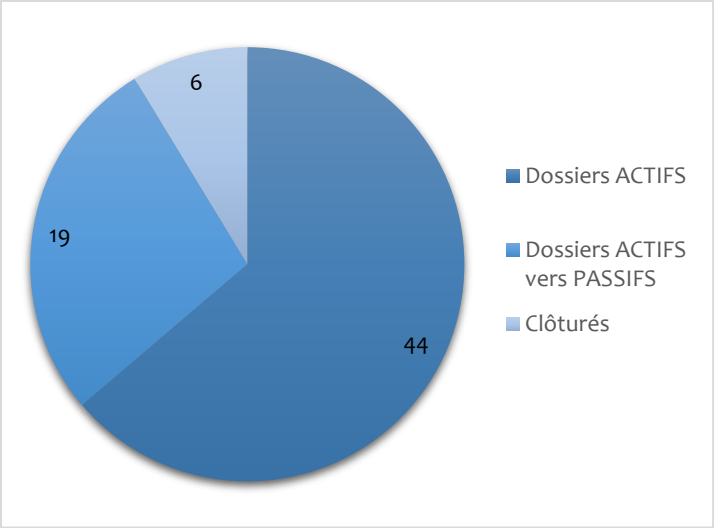
- **Ligne du temps globale** reprenant tous les points détaillés ci-dessus :



Outre l'accompagnement individuel, nous pouvons donc observer que Sour'Dimension a été fortement occupé par diverses thématiques, passant des formations aux activités internes et externes.

H. Les statistiques de Sour'Dimension pour 2024

Le nombre de dossiers en 2024 :



En 2024, nous comptons 44 dossiers actifs, tandis que 19 dossiers ont été placés en statut passif et 6 dossiers ont été clôturés.

Parmi ces chiffres :

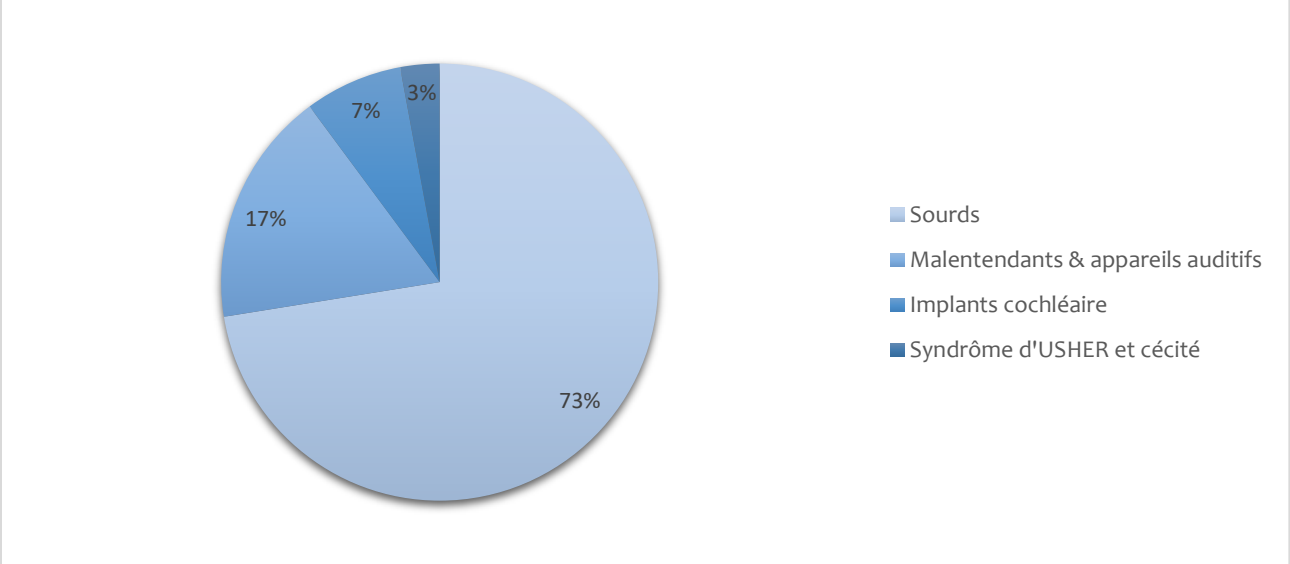
7 nouvelles demandes ont été enregistrées.

8 dossiers passifs ont été réactivés et sont désormais actifs.

Ainsi, le total pour l'année 2024 s'élève à 69 dossiers.

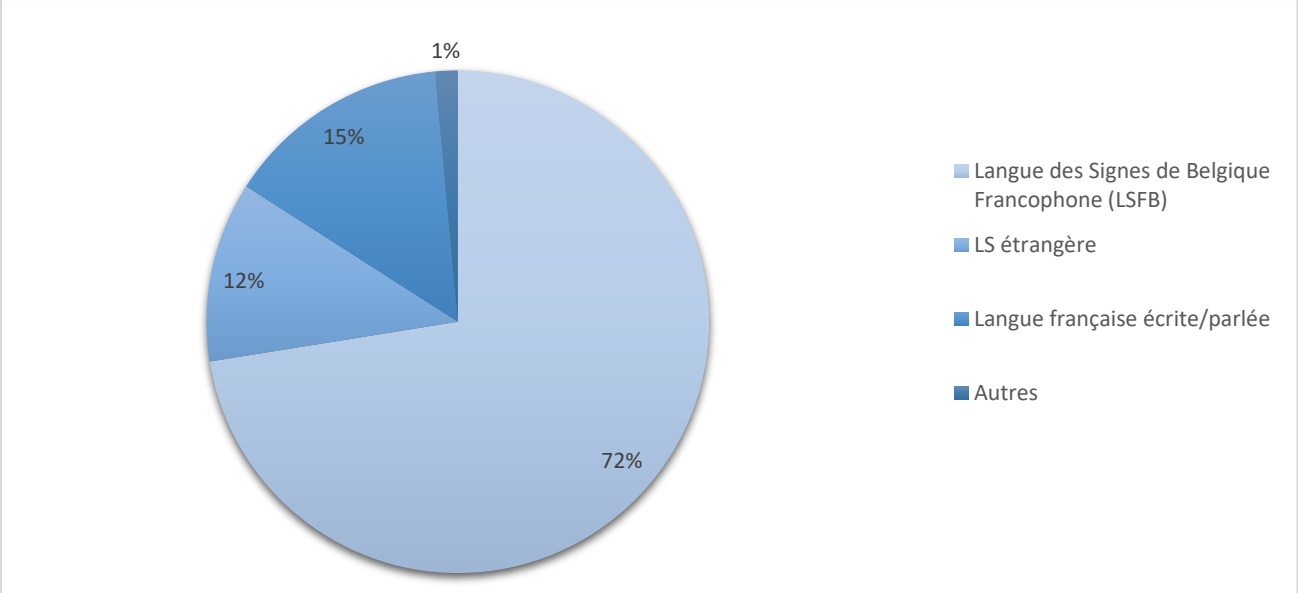
1. Statistiques en lien avec les caractéristiques de notre public :

- Au niveau de la déficience auditive :



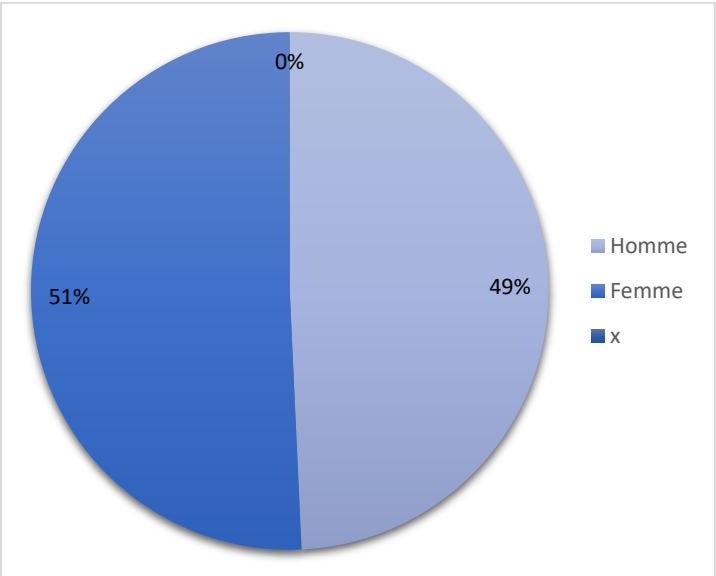
La grande majorité des personnes concernées, soit 73 %, sont sourdes. Les malentendants équipés d'appareils auditifs représentent 17 %, tandis que 7 % portent un implant cochléaire. Enfin, 3 % des personnes sont atteintes de Surdicécité dont le syndrome d'USHER. Cette répartition met en évidence la prédominance des personnes sourdes parmi le public accompagné.

- Au niveau de la langue-communication utilisée :



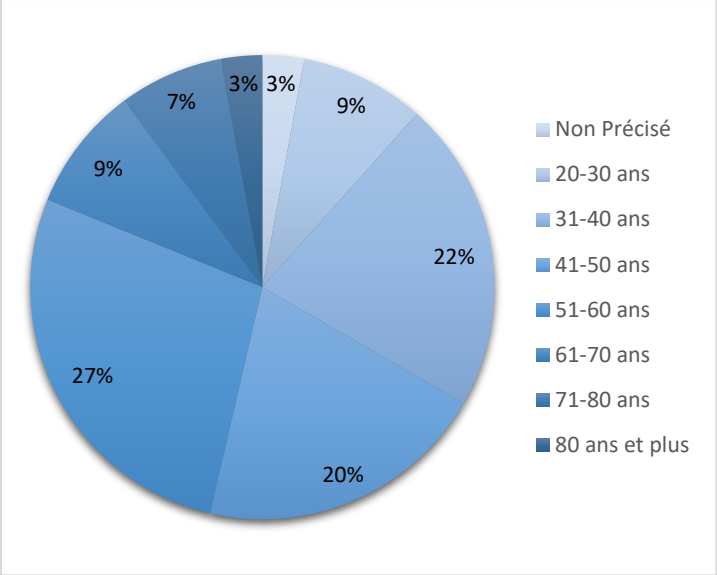
Bien sûr, de nombreux dossiers impliquent l'utilisation de la langue des signes. Cependant, d'autres situations requièrent une adaptation spécifique de la communication afin d'assurer un suivi optimal et une prise en charge adaptée à chaque personne. Parmi ces adaptations : l'utilisation de vidéos parlées non signées, la communication écrite pour confirmer ou compléter les échanges audio, la lecture labiale, ou encore le recours à un interprète en langue des signes étrangère, notamment pour les dossiers concernant des ressortissants ukrainiens. Ces ajustements témoignent de notre engagement à répondre aux besoins diversifiés des bénéficiaires de manière inclusive et personnalisée.

- Au niveau du genre :



En 2024, nous constatons que le service a été sollicité par plus de femmes que d'hommes, une tendance inverse par rapport à l'année 2023.

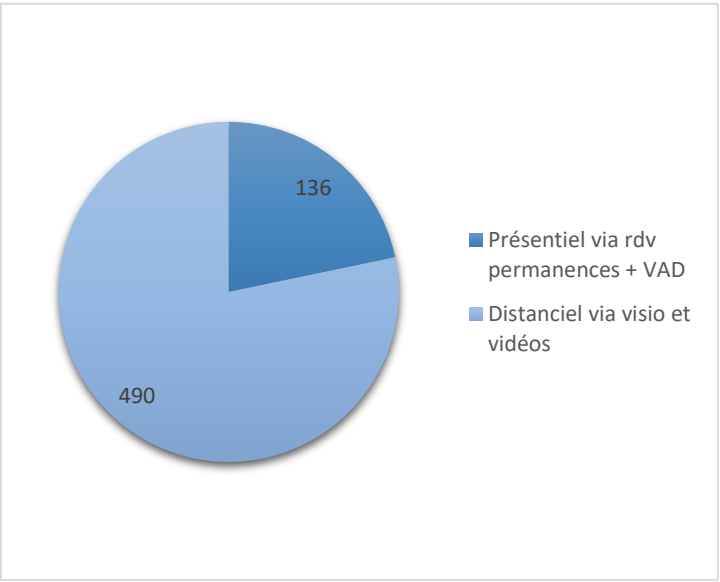
- Au niveau de l'âge :



La tranche d'âge des 51-60 ans est la plus représentée, suivie de près par la tranche des 31-40 ans et par les 41-50 ans. Les moins représentés sont les plus de 80 ans.

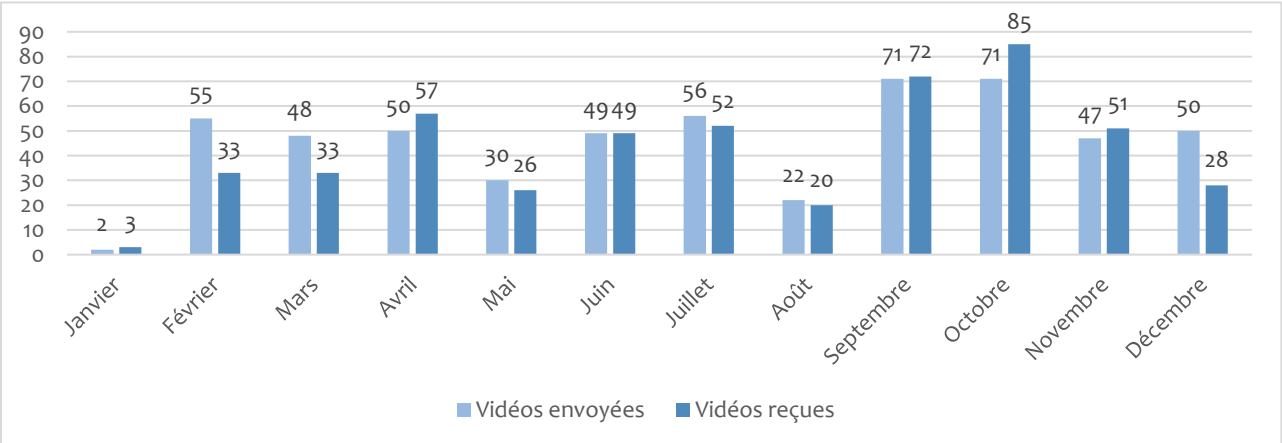
2. Statistiques liées au « distanciel/présentiel »

- Nombres de rendez-vous :



Sur 626 rendez-vous réalisés en 2024, 490 ont été faits à distance via des vidéo-conférence ou des vidéos échangées ; 136 ont été réalisés en présentiel via les différentes permanences ou des visites à domicile.

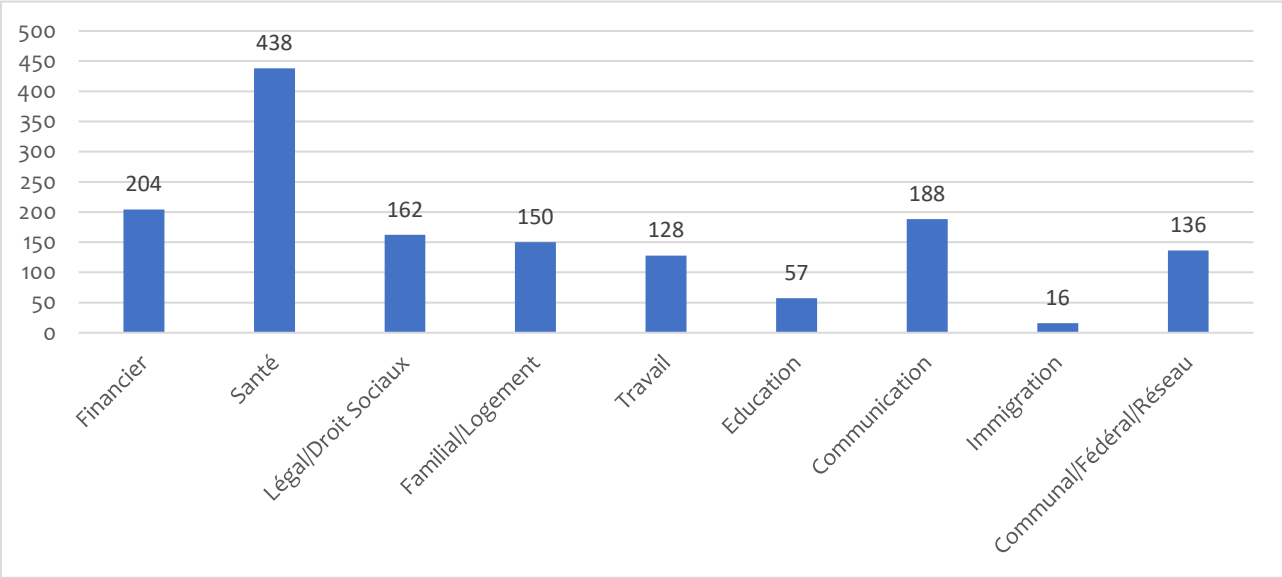
- Nombres de vidéos :



Au total, **1060 vidéos** ont été échangées durant l'année 2024 correspondant à 1479 actions. Toutes ces vidéos nous permettent de travailler à distance avec nos bénéficiaires. Au sein de ces chiffres se trouvent également les vidéos réalisées pour la promotion d'évènements, les dates et lieux de permanences organisées, …

Ci-après, le graphique montrant les chiffres correspondant à chacune des thématiques abordées au sein des différents dossiers.

- Thèmes abordés/travaillés :



Parmi les 1479 actions menées au cours de l'année, il ressort une implication plus marquée dans la thématique de la santé, suivie par le domaine financier et de la communication. Les autres thématiques, telles que les droits sociaux, le travail, la famille, le logement et le réseau, présentent des niveaux d'intervention similaires. La thématique de l'immigration et le regroupement familial ont été peu abordés en 2024. Cependant, Sour'Dimension a suivi 5 dossiers ukrainiens tout au long de l'année.

I. Le rôle des Comités

Le Comité d'accompagnement et le Comité de pilotage aident le service Sour'Dimension à nourrir et accompagner sa réflexion tant sur le fonctionnement que sur l'évaluation des actions mises en place, avec un volet plus spécifique sur la gestion financière du service. Ces comités ont été créés à la demande du C.P.A.S fondateur.

Dès 2023, nous avons décidé collégialement que le Comité d'accompagnement et le Comité de pilotage se réuniraient une première fois pendant le premier semestre et que la seconde réunion serait jumelée avec la réunion annuelle des 27 partenaires +1. Autrement dit, les membres des Comités sont invités et font partie désormais de la réunion rassemblant les

partenaires car les sujets abordés séparément avec les uns et les autres y sont sensiblement identiques.

Le Comité d'accompagnement et le Comité de pilotage se sont tenus le 23 mai 2024 au sein du Pôle Social et ils ont été invités le 03 octobre 2024 à l'Espace Perez à la réunion annuelle des partenaires.

1. Le Comité d'accompagnement

Ce Comité est composé :

- De la Présidente et de la Directrice générale du C.P.A.S de Chaumont-Gistoux
- Du Député Provincial et/ou d'un membre de la Province du Brabant wallon délégué par ses soins
- Des deux assistantes sociales de terrain du service Sour'Dimension.

Cette réunion du Comité d'accompagnement est utile pour faire le point sur le fonctionnement et l'organisation du service ainsi que pour vérifier la finalité des missions ou énoncer les problématiques rencontrées sur le terrain.

2. Le Comité de pilotage

Ce Comité est notamment composé d'acteurs de terrain. Il peut compter sur la présence :

- De membre(s) de l'AVIQ
- De la handicontact communale
- De la cheffe du service social du C.P.A.S
- De la Présidente du C.P.A.S de Chaumont-Gistoux ou d'un membre du Conseil de l'action sociale délégué par ses soins
- De la Directrice générale du C.P.A.S de Chaumont-Gistoux
- D'une interprète professionnelle active dans le monde de la surdité
- De la Directrice de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB)
- Des deux assistantes sociales de terrain du service Sour'Dimension
- D'une interprète en Langue des Signes (pour assurer l'interprétariat des personnes sourdes composant ce comité).

Ce Comité se réunit une fois par semestre afin d'évaluer le dispositif mis en place et les actions du service, émettre de nouvelles propositions, fournir d'autres ressources, proposer les adaptations nécessaires à son amélioration et rester à l'écoute de la communauté sourde et malentendante. Comme vous l'aurez compris, ce comité est utile pour améliorer notre pratique professionnelle concrète.

II. Nos partenaires :

A. 27 partenaires +1

1. Beauvechain (C.P.A.S)
2. Braine-L'Alleud (C.P.A.S)
3. Braine-Le-Château (C.P.A.S)
4. Chastre (C.P.A.S)
5. Chaumont-Gistoux (C.P.A.S)
6. Court-Saint-Etienne (C.P.A.S)
7. Genappe (C.P.A.S)
8. Grez-Doiceau (C.P.A.S)
9. Hélécine (C.P.A.S)
10. Incourt (C.P.A.S)
11. Ittre (C.P.A.S)
12. Jodoigne (C.P.A.S)
13. La Hulpe (Administration Communale)
14. Lasne (C.P.A.S)
15. Mont-Saint-Guibert (Administration Communale)
16. Nivelles (Administration Communale)
17. Ottignies – Louvain-La-Neuve (C.P.A.S)
18. Orp-Jauche (C.P.A.S)
19. Perwez (Administration Communale)
20. Ramillies (C.P.A.S)
21. Rebecq (C.P.A.S)
22. Rixensart (Administration Communale)
23. Tubize (C.P.A.S)
24. Villers-La-Ville (Administration Communale)
25. Walhain (C.P.A.S)
26. Waterloo (C.P.A.S)
27. Wavre (C.P.A.S)

& La Province du Brabant wallon.

Actuellement, nous comptons ainsi **21 C.P.A.S** partenaires et **6 Administrations Communales** parmi les entités locales du Brabant wallon partenaires.

Chaque entité choisit si c'est la commune ou le C.P.A.S qui fait partie de Sour'Dimension et cela peut évoluer au fil des ans sur base des réalités locales.

B. En collaboration

- Organiser et tenir des permanences mobiles au sein de diverses entités, en fonction de leur accessibilité, de l'emplacement géographique et du nombre de dossiers ouverts sur le territoire ainsi que réaliser des visites à domicile chaque fois que nécessaire.
- Veiller à assurer un contact avec une personne de référence, choisie en interne, au niveau logistique dans chaque commune/C.P.A.S. qui a conventionné.
- Entretenir une bonne connaissance du réseau local, avec l'aide de l'entité concernée, au travers des différents contacts nécessaires à la bonne prise en charge du dossier social des usagers.
- Organiser ou participer à des sensibilisations liées à la situation spécifique des personnes sourdes ou malentendantes, pour des acteurs de terrain et des instances décisionnelles, mais aussi à destination du grand public.

C. Mode de financement

Le C.P.A.S de Chaumont-Gistoux, employeur, porteur et coordinateur du service, reçoit la subvention octroyée par la Région wallonne (pour les points APE) et celle de la Province du Brabant wallon (destinée à couvrir en partie les frais exposés dans le cadre de l'action du service). Les frais de personnel, toutes charges comprises, sont avancés par le C.P.A.S de Chaumont-Gistoux. C'est ainsi qu'il est demandé, pour couvrir les frais de personnel par année de fonctionnement au(x) commune(s) ou Centre(s) public(s) d'action sociale de :

- Plus de 20.000 habitants, une participation financière de 1.000€/an,
- Plus de 10.000 habitants, une participation financière de 500€/an,
- Moins de 10.000 habitants, une participation financière de 250€/an.

Les frais du fonctionnement global sont également pris en charge par le C.P.A.S de Chaumont-Gistoux et facturés aux entités de manière analogue aux frais de personnel, en étant ajoutés à la participation financière mentionnée ci-dessus.

Pour les Commune(s) ou Centre(s) public(s) d'action sociale de :

- Plus de 20.000 habitants, une participation financière de 400€/an,
- Plus de 10.000 habitants, une participation financière de 300€/an,
- Moins de 10.000 habitants, une participation financière de 100€/an.

Les frais de fonctionnement spécifique sont pris en charge par chaque entité, chacune pour la part qui concerne les dossiers relevant de sa compétence territoriale.

Le C.P.A.S de Chaumont-Gistoux prend à sa charge diverses tâches administratives et comptables ainsi que le management du service.

D. Moyens mis en place par nos partenaires

Dans les entités où des permanences présentielles se tiennent, celles-ci s'engagent à mettre à disposition la logistique nécessaire : un bureau pour l'assistante sociale, un accès à Internet, à une imprimante, un scanner, un téléphone, un badge si nécessaire, … et autres outils permettant aux assistantes sociales d'être autonomes et incluses dans les équipes de terrain.

Dans toutes les entités, que les permanences soient organisées en distanciel ou en présentiel, l'engagement tient en : la mise en ligne et mise à jour, sur le site Internet de chaque partenaire, des informations liées à Sour'Dimension, des liens utiles, des publications des vidéos en Langue des Signes selon l'évolution du projet, la publication dans la presse et/ou la brochure communale d'articles rédigés par le service.

E. Réunion annuelle avec nos partenaires

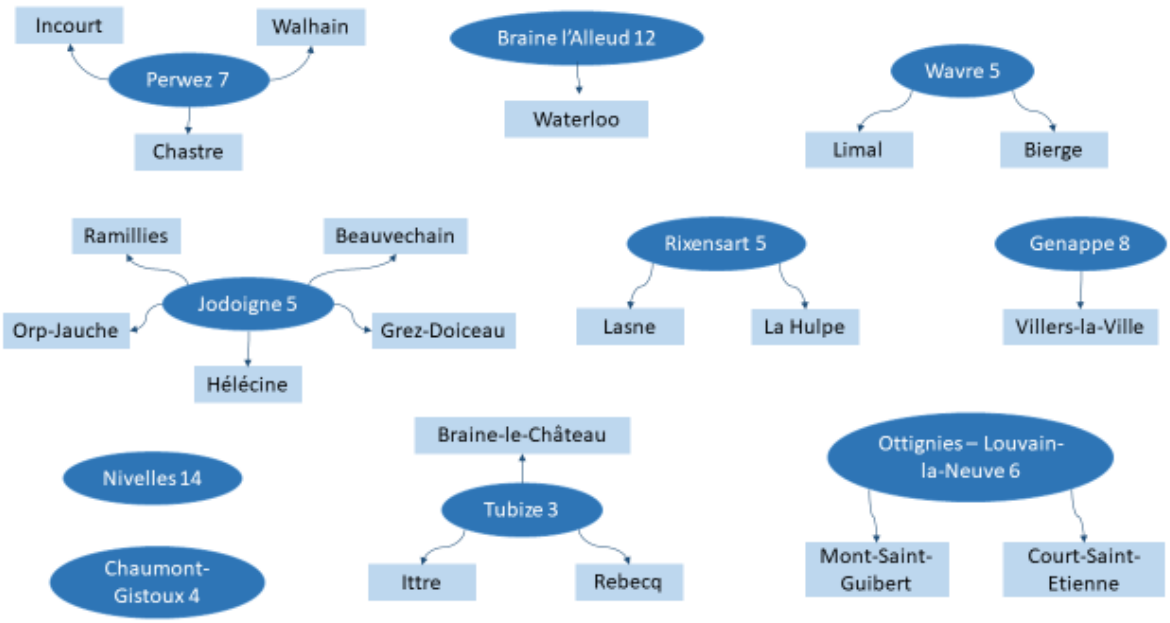
La réunion annuelle des 27 partenaires s'est tenue le **03 Octobre 2024** en présentiel, à l'Espace Perez de la commune de Chaumont-Gistoux.



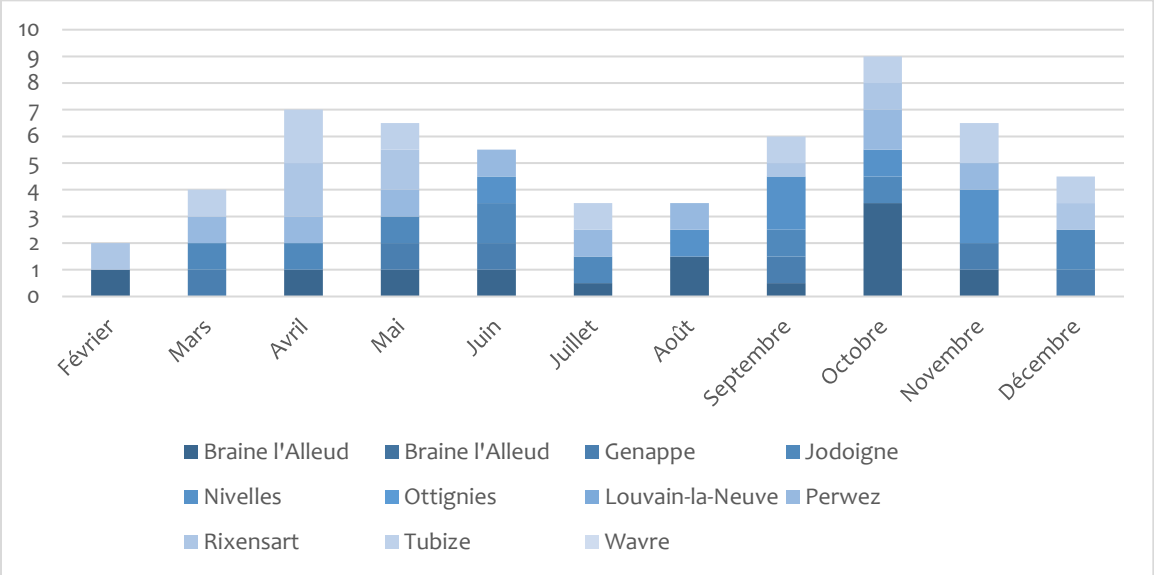
F. Lieux de travail – Permanences

En 2024, quelques adaptations dans l'organisation des 10 lieux de permanences ont jalonné l'année, principalement suite à des problèmes de sécurité informatique. 3 à 5 permanences étaient réalisées par mois car l'équipe a été déforcée une partie de l'année 2024.
Avec l'arrivée de Pamela Parmentier en septembre 2024, les permanences ont pu reprendre au rythme de 8 permanences par mois. Début 2024, une grande partie du travail (notamment les rendez-vous et les suivis) a pu être réalisée en distanciel ou en télétravail, que ce soit par des vidéos ou des appels en visioconférence afin que les personnes ayant une difficulté pour se déplacer, ou n'ayant pas eu le temps de se rendre au lieu de permanence, puissent également introduire leurs demandes. Ce fonctionnement répond parfaitement aux impositions provinciales liées au Plan Colibri, qui souhaite que l'on soit attentif à notre émission de gaz à effet de serre afin de lutter contre le réchauffement climatique. A travers ce plan, la Province du Brabant wallon souhaite poursuivre son adaptation du territoire en vue de diminuer l'impact sur le changement climatique.
Ci-joint, les statistiques de nos lieux de permanences.

1. Répartition des dossiers 2024 en fonction des permanences



2. Présence sur le territoire



Ce graphique montre l'évolution des permanences organisées tout au long de l'année dans différentes communes. On remarque que l'activité a été plus intense en avril et en octobre, qui comptent le plus grand nombre de permanences, suivis de novembre. À l'inverse, février et juillet sont les mois où il y en a eu moins.

En 2024, les permanences se sont tenues dans plusieurs communes, notamment à Braine-l'Alleud, Nivelles, Ottignies, Rixensart, Tubize et Wavre. Cette répartition témoigne d'une présence régulière sur le territoire élargi provincial, avec des périodes plus chargées selon les nécessités du service et les besoins du public.

III. Rétrospective de l'année 2024

Vous retrouverez ici les différentes activités internes à la commune de Chaumont-Gistoux, les activités au sein du territoire, les différentes demandes d'informations reçues tout au long de l'année ainsi qu'un bref parcours des publications Facebook réalisées.

A. Les activités internes

Il s'agit des activités réalisées au sein du CPAS ou dans la commune de Chaumont-Gistoux :

- La **Journée de la diversité** - Sensibilisation à la déficience auditive et à la langue des signes pour ~ 125 enfants de 4ème primaire des 5 écoles de l'entité - en collaboration avec le CREE - Le 12.04.2024



- Présentation de notre service au **diner des ainés** (organisé par le CCCA) - Le 18.04.2024
- Présentation de notre service à l'**accueil des nouveaux habitants** - Le 02.06.2024
- Après-midi d'échanges sur **les valeurs** du CPAS - Le 05.07.2024
- Présentation de notre service au **CCCPH** de Chaumont-Gistoux - Le 18.09.2024
- Week-end de **l'éveil créatif** - Le 05 et 06 Octobre 2024



- Participation à un atelier de décorations de Noël accessible à tous les publics, organisé par les Ateliers Groupe d'Appui de Prévention du Surendettement, en collaboration avec le service de médiation de dettes de Chaumont-Gistoux - Le 03.12.2024

B. Les activités externes

Ci-après, vous trouverez toutes les activités auxquelles Sour'Dimension a participé dans le Brabant wallon. Nous les avons classées en 3 catégories : notre vitrine (quand nous n'étions pas physiquement présentes lors de ces évènements), les sensibilisations ainsi que le travail en réseau et les collaborations.

En 2024, une rencontre avec Rixensart pour l'achat d'une boucle à induction magnétique (BIM) a été réalisée.

- Les évènements où nous avons indirectement participé :
 - Prêt de matériel à l'handicontact de **Tubize** pour le salon des ainés – Le 18.05.2024

- Prêt de matériel à Mr De Smet de Braine l'Alleud pour le **salon des 60 ans et +** - Le 27.06.2024
- Prêt de matériel à l'handicontact de Nivelles pour le **salon du bien-être** - Le 31.08.2024

- Les sensibilisations réalisées dans le Brabant wallon :
 - Le 15.04.2024, rencontre avec le « PCS et Jeunesse » de **Jodoigne**
 - Le 16.04.2024, présentation de notre service au pôle des ainés et au service social général du CPAS de **Tubize** en collaboration avec Alexandre Compernolle de la Ligue Braille
 - Collaboration avec l'handicontact, le CCCPH et le CCCA de Tubize le 30.04.2024
 - Sensibilisation au centre culturel « le 38 » à **Genappe** « Comment accueillir un public avec une déficience auditive ? » - Le 02.05.2024
 - Animation à l'école des devoirs (EDD) de **Rixensart** sur la langue des signes - Le 06.05.2024
 - Le 19.06.2024, sensibilisation au salon « PCS et Jeunesse » de **Jodoigne** portant sur le handicap et l'autonomie
 - Rencontre avec le « PAS » de **Braine-l'Alleud** pour l'organisation d'ateliers inclusifs – Le 08.10.2024
 - Présentation du service aux midis associatifs à **Nivelles** en collaboration avec Alexandre Compernolle de la Ligue Braille – Le 07.11.2024
 - Présentation et sensibilisation du service à « Rix'en fête » à **Rixensart**. Le 15.09.2024

- Notre travail en réseau, des rencontres organisées avec des partenaires :
 - Rencontre avec la directrice du SAREW et la job coach reliée au Brabant wallon - Le 08.02.2024
 - Rencontre avec Mme Cappiau, neuropsychologue signante – Le 02.07.2024
 - Participation à la vérification de l'utilisation de l'application 112 et le SMS d'urgence en collaboration avec la FFSB, Madame DELCHAMBRE Nathalie (Inspectrice de police à Namur). Relais auprès de Monsieur Duding David (1er inspecteur de police), diplômé en LSFB afin de vérifier si cela fonctionne dans le Brabant wallon - Le 28.11.2024

En outre, Sour'Dimension a pris le temps de participer à des réunions regroupant des professionnels de services travaillant pour et avec les personnes sourdes et malentendantes.

En 2024, 3 réunions du Cercle d'Interrogations et Concertation Inter-services, **C.I.C.I**, ont été organisées (Le 21.03.2024, le 31.05.2024 et le 10.12.2024). Ces réunions réunissent des professionnels principalement sourds sur différentes thématiques en lien avec le travail social, la surdité et les personnes sourdes.

Une inscription a été émise et acceptée pour participer aux réunions **ESPAS**. Ces réunions sont similaires au C.I.C.I., cependant, elles regroupent des assistants sociaux principalement entendants. Ces réunions prendront cours en 2025.

C. Mais aussi :

Tout au long de l'année, Sour'Dimension a été sollicité par divers partenaires, institutions, citoyens et associations pour partager son expertise, orienter vers des ressources ou proposer des solutions concrètes en lien avec la surdité et l'accessibilité. Ces échanges témoignent de la reconnaissance du service en tant que relais compétent dans le domaine.

Voici quelques exemples de demandes auxquelles nous avons répondu en 2024 :

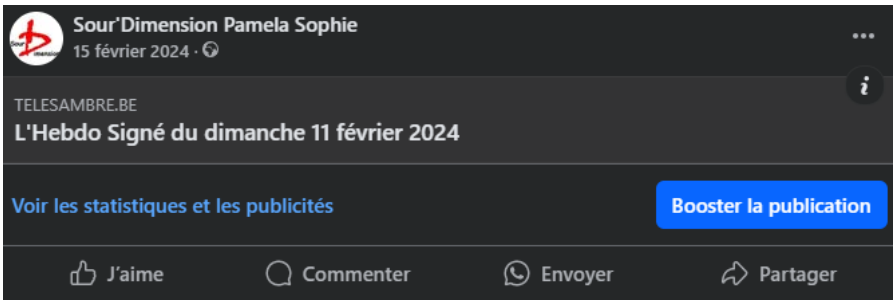
- Solidaris – les aînés du Brabant wallon : demande d'informations générales (18/07/2024).
- CPAS de Wavre : demande d'information concernant la politique de *Handistreaming* adoptée par le Gouvernement wallon (11/10/2024).
- Horizon 2000 ASBL : demande de diffusion d'une activité de loisir accessible pour les personnes sourdes, via la chorale « Les Motivés » (12/09/2024).
- Le 38 – Centre culturel de Genappe : réflexion autour de l'accessibilité de leurs infrastructures au public sourd et malentendant (17/05/2024).
- Service SIPPT – Conseiller en prévention de Nivelles II (Zoning Industriel) : accompagnement suite à l'engagement d'un ouvrier porteur de déficience auditive ; conseils et astuces pour faciliter la communication au sein de l'équipe.
- Citoyen de Chaumont-Gistoux : demande d'informations complémentaires concernant la BIM (système de boucle à induction magnétique - aide à l'audition) installée dans les grandes salles de l'entité.
- Étudiant de l'UCL (neuropsychologie) : sollicitation pour l'aide à la recherche de participants sourds signants dans le cadre d'une étude comparative sur l'arithmétique mentale (Sacha Heck – 27/11/2024).
- Centre EPN de la Commune de Braine-l'Alleud : projet de collaboration autour d'un atelier sur l'accessibilité numérique (premier contact : 02/09/2024)
- ASBL Passe-Muraille : demande de diffusion d'une formation via notre page Facebook (23/07/2024).

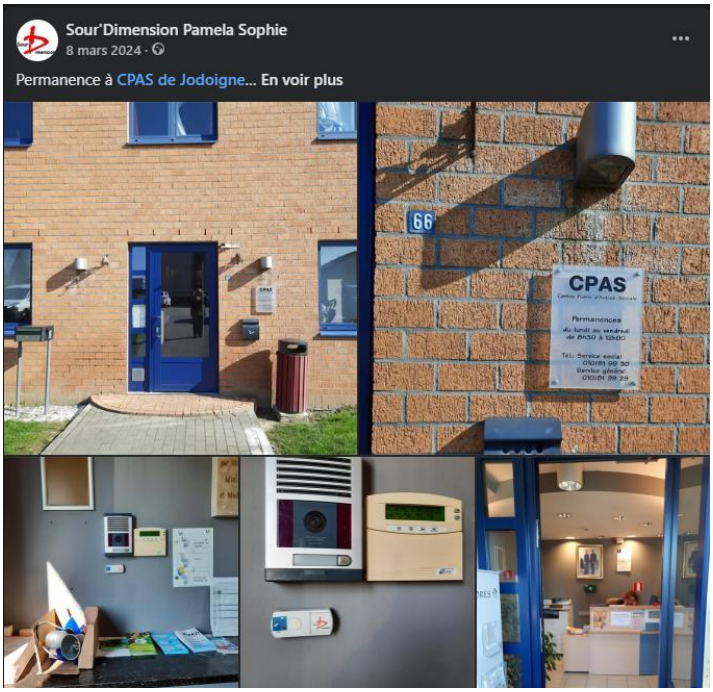
- SAREW : demande de soutien pour organiser un accueil en présentiel d'une personne sourde dans l'entité de Villers-la-Ville. Grâce à notre intervention, un bureau a pu être mis à disposition. Un bel exemple de réseautage efficace !

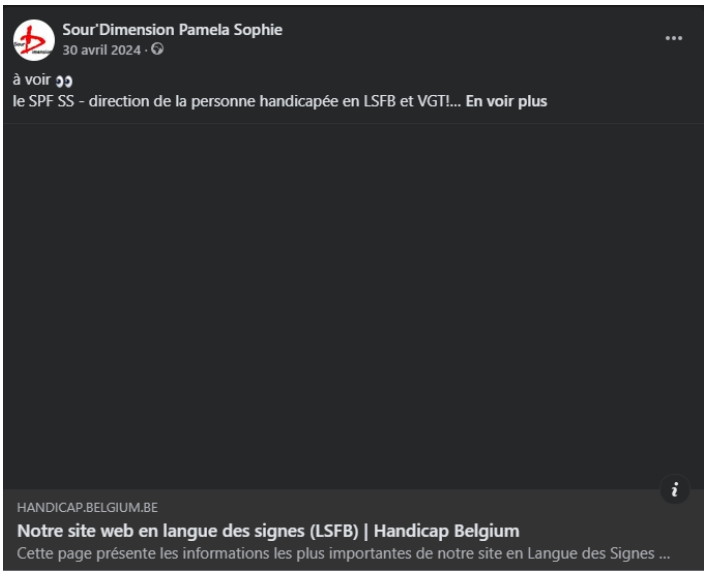
D. Les publications Facebook

En 2024, Sour'Dimension a été actif sur Facebook. Différents posts ont été publiés en lien avec la communauté sourde via entre-autre la FFSB, les divers lieux de permanences, des activités d'autres associations, … Ces posts ne se centrent pas uniquement sur les personnes malentendantes et sourdes mais englobent également tous types de publics tel que les femmes via la journée internationale des droits des Femmes, les jeunes via KAP Signes, la mise en place des boîtes jaunes pour soutenir les aînés…

Voici quelques posts que vous pourrez retrouver sur notre page. N'hésitez pas à nous suivre.






Sour'Dimension Pamela Sophie
30 avril 2024 ·
à voir 👀
le SPF SS - direction de la personne handicapée en LSFB et VGT!... En voir plus
HANDICAP.BELGIUM.BE
Notre site web en langue des signes (LSFB) | Handicap Belgium
Cette page présente les informations les plus importantes de notre site en Langue des Signes ...


Sour'Dimension Pamela Sophie
12 mars 2024 ·
ibpt
port concernant la surveillan
rcée sur la neutralité de l'inter
Belgique

IV. Point sur l'information

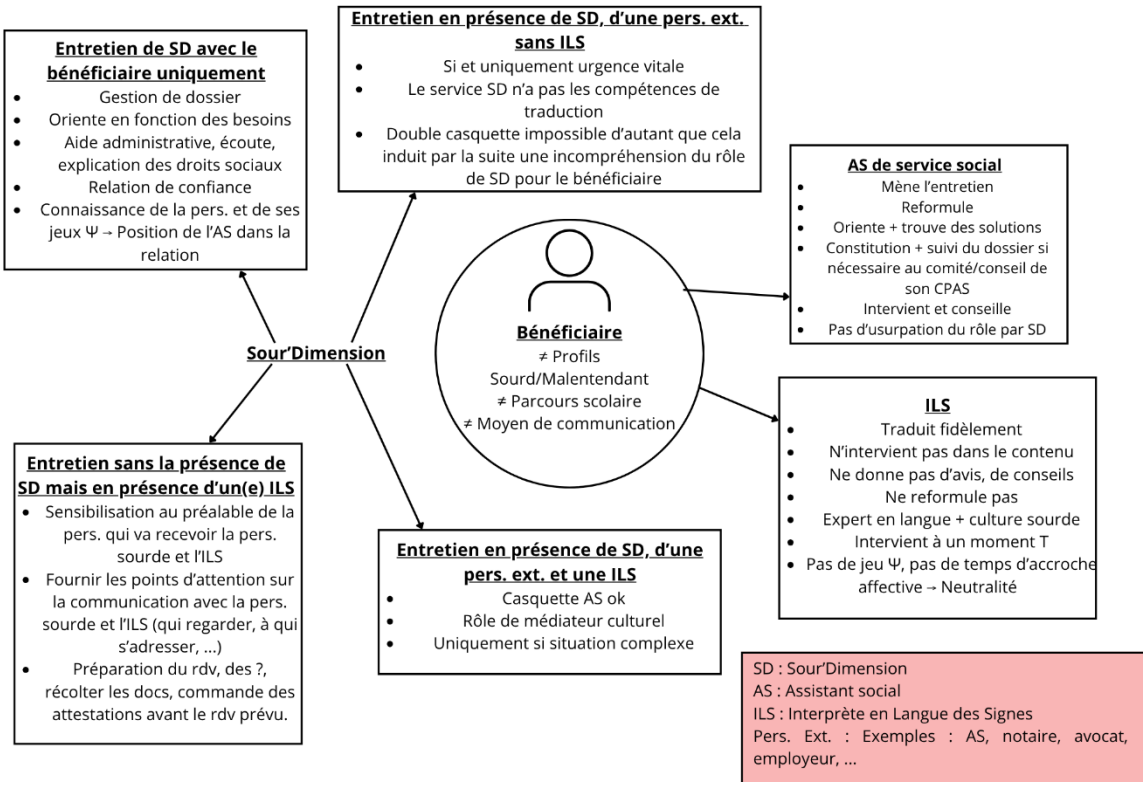
Cette année, nous avons décidé de reprendre dans notre rapport d'activité un point lié à l'information. Celui-ci nous permettra de développer une thématique régulièrement rencontrée dans notre quotidien au sein de Sour'Dimension.

Cette année, nous aborderons la place de l'assistant(e) social(e) de service social, l'assistant(e) social(e) de Sour'Dimension et la place de l'interprète.

Dans le cadre de l'accompagnement des personnes sourdes et malentendantes, il est fréquent que nous devions expliquer l'importance de faire appel à un interprète en langue des signes. C'est pourquoi nous avons choisi de prendre le temps de clarifier les **rôles respectifs** et complémentaires de l'assistant(e) social(e) de service social, de l'assistant(e) social(e) de Sour'Dimension et de l'interprète. Bien que les trois soient au service de la personne sourde, leurs missions, leurs limites et leurs postures professionnelles diffèrent fondamentalement. Mettre en lumière ces spécificités permet de mieux comprendre en quoi chacun(e) a une fonction essentielle et non interchangeable lors des entretiens.

A. Rôles respectifs

Afin de clarifier les rôles respectifs, nous avons décidé de réaliser un schéma. Il reprend le rôle de l'assistant(e) social(e) de service social, de l'assistant(e) social(e) de Sour'Dimension (SD) ainsi que celui de l'interprète en langue des signes(ILS).



B. Conclusion sur les rôles de chacun

L'assistant(e) social(e) (AS) et l'interprète en langue des signes (ILS) occupent des rôles distincts mais profondément complémentaires dans l'accompagnement des personnes sourdes ou malentendantes. Leur collaboration permet de garantir à la fois un suivi social adapté et une communication fluide, neutre et accessible.

Comprendre et respecter la spécificité de chaque rôle permet :

- d'offrir un accompagnement de qualité aux personnes sourdes et malentendantes,
- de garantir une communication efficace, fidèle et respectueuse de chacun,
- d'assurer un bon positionnement professionnel de chaque intervenant.

Ceci donnant des balises et un cadre dans le travail d'intervention.

L'interprétation ne se limite pas à connaître la langue des signes. C'est une compétence professionnelle à part entière, qui exige une formation rigoureuse, des techniques spécifiques, une posture de neutralité et un strict respect de la confidentialité. De même, l'assistant(e) social(e) est responsable de l'analyse de la situation, du lien d'aide et de l'orientation. Chacun a un rôle défini, autour du bénéficiaire.

Des solutions existent également pour des échanges plus brefs ou urgents, notamment l'interprétation en visioconférence et l'utilisation de « Relais-Signes », qui permettent de joindre une personne sourde via un interprète à distance.

Ressources utiles :

- SISW – Service d'Interprétation en Langue des Signes de Wallonie
 www.sisw.be info@sisw.be
 Pour les demandes d'interprétation sur place ou à distance, avec possibilité de faire appel à des interprètes indépendants. La personne sourde, l'assistant social, … peut faire appel à ce service uniquement par mail afin de bénéficier d'un(e) interprète.
- Relais-Signes – Interprétation à distance
 www.relais-signes.be Numéro pour les personnes entendantes : 02/808 21 49. Bien vérifier l'ouverture du service via les plages horaires inscrites sur le site internet avant de téléphoner.
 Plateforme pour appeler ou recevoir des appels avec un soutien en langue des signes.

En résumé : assurer une collaboration claire entre chaque intervenant, dans le respect de ses compétences, c'est remettre la personne sourde au centre du dispositif, et garantir un accompagnement réellement inclusif, professionnel et respectueux.

V. Nos points d'amélioration et projets futurs

En 2024, Sour'Dimension a poursuivi son évolution en s'adaptant aux besoins du terrain et aux avancées technologiques. Plusieurs initiatives ont été mises en place ou amorcées, avec l'objectif constant de renforcer l'accessibilité, d'optimiser le travail de terrain et d'approfondir les partenariats existants.

Voici les actions et perspectives notables :

- Poursuite du travail de sensibilisation autour de l'application **112** par SMS, amorcé à Namur, et amorcée en 2025 au territoire du Brabant wallon.
- Création d'un outil Excel visant à faciliter et accélérer le traitement statistique lié aux demandes de bénéficiaires.
- Adaptation continue de nos supports et outils en fonction des réalités technologiques et des besoins de communication du public sourd et malentendant.
- Reprise en main de notre page Facebook, avec un objectif plus ciblé et des publications plus régulières et pertinentes pour notre public.
- Intégration, chaque année, d'un thème spécifique dans notre rapport d'activité, en lien direct avec notre pratique professionnelle et les réalités vécues par les personnes sourdes et malentendantes.
- Mise en place de nouveaux ateliers pour notre public, pour compléter notre accompagnement de base :
 - « Être locataire, c'est quoi ? »
 - « Le CPAS, comment ça fonctionne ? »
- Maintien des réunions de pratiques professionnelles, à la fois en interne et avec nos partenaires tels que le CICI et l'ESPAS.
- Poursuite des formations continues, en lien avec les matières rencontrées dans l'accompagnement social.
- Renforcement et entretien de notre réseau professionnel, notamment avec le SAREW, les psychologues partenaires, les services communaux et les associations locales.
- Poursuite de la diffusion d'informations sur le système de la BIM (Boucle à Induction Magnétique) dans les espaces publics, et sur les subsides provinciaux existants pour favoriser son installation.
- Meilleure identification et ciblage de nos actions de sensibilisation sur le territoire, afin de répondre de manière plus pertinente aux besoins locaux.
- Participation à la mise à jour des sites Internet de nos partenaires, dans une perspective d'accessibilité accrue à l'information.

- Création de vidéos en langue des signes (LSFB) sous-titrées, pour présenter nos lieux de permanence de manière accessible à toutes et tous.

Et vous, avez-vous des suggestions ou besoins à nous partager ? N'hésitez pas !

Pour conclure…

L'année écoulée a été intense et enrichissante, marquée par des moments de partage, de réflexion et d'action. Nous avons participé à diverses initiatives, telles que des ateliers de sensibilisation et des animations, tout en établissant de précieux contacts avec notre réseau. Chaque échange a été une source d'apprentissage et de nouvelles idées créatives, fondées sur la co-création et l'engagement collectif.

Un exemple marquant fut le projet "112 SMS". Dès sa mise en place, nous avons observé des résultats positifs, bien que certaines étapes aient révélé la nécessité d'établir des lignes directrices plus claires. Cette expérience nous montre que, même lorsque l'enthousiasme est présent, un cadre précis est essentiel. Toutefois, les synergies nées de ce projet soulignent l'importance du travail en réseau.

L'année a aussi été marquée par des réflexions sur les rôles des Assistant(e)s Sociaux (AS) et des Interprètes en Langue des Signes (ILS). Ce thème a permis d'approfondir notre compréhension des enjeux liés à la collaboration entre ces deux professions. Bien que des progrès aient été réalisés, il est essentiel de continuer à clarifier ces rôles et à améliorer la communication entre les acteurs.

En 2025, nous continuons à renforcer notre réseau, à affiner nos méthodes et à rester à l'écoute des besoins des personnes que nous accompagnons. Nous sommes confiants que cette nouvelle année sera porteuse de progrès, où chaque action, projet et échange contribuera à offrir un accompagnement de qualité aux personnes sourdes et malentendantes.

Annexes

03 | QUELQUES CHIFFRES (SURDITÉ)

On peut considérer le nombre de personnes sourdes et malentendantes de Belgique francophone estimé, pour 2024, comme suit :



Tableau récapitulatif*

ZONE	POPULATION (01/01/2024)	SURDITÉ MOYENNES À TOTALES (8,6%)	TOUS TROUBLES DE L'AUDITION (16,1%)
Belgique	11.763.650	1.011.673	1.893.947
Région de Bruxelles-Capitale	1.249.597	107.465	201.185
Région Wallonne	3.692.283	317.536	594.457
Fédération Wallonie-Bruxelles	4.941.880	425.001	795.642
Province du Brabant Wallon	414.130	35.615	66.674
Province de Hainaut	1.360.074	116.966	218.971
Province de Liège	1.119.038	96.237	180.165
Province de Luxembourg	295.146	25.382	47.518
Province de Namur	503.895	43.334	81.127

Source : statbel.fgov.be

*Nombre de personnes en milliers





30.000 à 50.000
personnes utilisent une langue des signes en Belgique

12.000 à 22.000
personnes utilisent une langue des signes en Fédération Wallonie-Bruxelles

Une surdité **moyenne à totale** touche **1** personne sur **100** de moins de **20 ans**, donc en âge d'être scolarisée

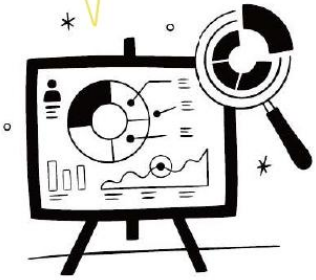




À partir de **50 ans** la surdité est handicapante dans la vie de tous les jours pour **1** personne sur **10**

Selon l'European Union of the Deaf

1 personne sur 1000
utilise la langue des signes comme première langue soit **11 000 personnes** en Belgique



À partir de 75 ans la surdité (légère à totale) touche **1 personne sur 2**

De 20 à 39 ans la surdité (légère à totale) touche **7,5%** des personnes de cette tranche d'âge

De 40 à 59 ans la surdité (légère à totale) touche **17,4 %** des personnes de cette tranche d'âge

04 ACTIONS ET REPRÉSENTATIONS POLITIQUES

Numéro d'urgence 112 : un accès toujours problématique



L'accessibilité du numéro d'urgence 112 pour les personnes sourdes et malentendantes reste un enjeu prioritaire. Depuis plusieurs années, la FFSB interpelle les autorités sur les dysfonctionnements de l'application 112 et sur les obstacles qui empêchent un accès équitable aux services d'urgence. L'objectif est d'assurer une accessibilité optimale et de mettre en place des protocoles clairs pour une meilleure prise en charge des personnes concernées.

Réunion avec ASTRID et Doof Vlaanderen

Dans ce cadre, la FFSB a participé à une réunion le 15 mai avec les représentants d'ASTRID (l'organisme en charge des communications d'urgence), du SPF Intérieur, de Doof Vlaanderen et du CAB. Lors de cette rencontre, ASTRID a reconnu la nécessité d'améliorer l'accessibilité du 112 et a indiqué qu'une réflexion interne était en cours, notamment en lien avec l'European Accessibility Act, qui entrera en vigueur en 2025.

La FFSB a de nouveau insisté sur l'urgence de rendre l'application 112 pleinement fonctionnelle pour toutes les personnes sourdes et malentendantes. Elle a relayé les plaintes d'utilisateurs confrontés à des difficultés majeures et a souligné que ces problèmes, signalés depuis des années, ne pouvaient plus être ignorés.

Une mise à jour du système 112 est prévue dans la seconde moitié de 2025. La FFSB restera vigilante afin que cette évolution représente une véritable avancée et non une occasion manquée.



Tests du service d'urgence par SMS et de l'application 112BE

Parallèlement aux échanges avec ASTRID, la FFSB mène des tests concrets pour évaluer l'accessibilité des services d'urgence. Le 28 novembre, notre chargée de communication, Vanessa Picron, accompagnée de Sour'Dimension, l'une de nos associations affiliées, a visité le Centre de Communication de l'Arrondissement de Namur pour tester le service d'urgence par SMS (8101 et 8112) ainsi que l'application 112BE.

Lors de cette séance, plusieurs problèmes techniques ont été identifiés, bien qu'aucune erreur humaine n'ait été constatée. Ces tests ont confirmé l'importance d'une évaluation régulière des systèmes dans des conditions réelles.

Suite à ces constats, il a été convenu de :

- Transmettre les problèmes relevés à ASTRID, l'opérateur en charge des communications entre services d'urgence, afin qu'ils soient corrigés rapidement.
- Reprendre les tests au début de l'année 2025, pour s'assurer que les ajustements nécessaires ont bien été effectués.
- Organiser une matinée de tests dédiée aux personnes sourdes et malentendantes, en collaboration avec le Centre de Communication. Cette initiative leur permettra de mieux comprendre les procédures d'urgence et de réduire le stress en situation réelle.

Accessibilité des Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS)



Le 26 janvier 2024, la FFSB et l'ABILS ont rencontré la Secrétaire d'État Marie-Colline Leroy afin d'aborder les problèmes d'accessibilité et d'inclusivité des Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles pour les personnes sourdes en Belgique francophone. Si la réunion s'est déroulée à bâtons rompus, elle n'a toutefois pas permis de dégager de pistes de solutions budgétairement viables, malgré l'importance de ce sujet dans le cadre des luttes féministes intersectionnelles. Ce dossier continuera à être suivi par la FFSB dans les prochaines années.

08 SOUTIEN DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES

Journée des associations

Forte du succès de la première Journée des Associations en novembre 2023, la FFSB a organisé une seconde édition le samedi 30 mars 2024. Cette rencontre avait pour objectif de poursuivre les échanges entamés avec les associations affiliées, en leur offrant un espace de dialogue et de réflexion collective sur des thématiques essentielles pour la communauté sourde.

Douze associations étaient représentées lors de cette journée riche en échanges et en partages d'expériences. Plusieurs sujets clés ont été abordés, notamment le rôle des sections thématiques de la FFSB (Jeunes, Femmes et Seniors), l'éducation permanente et les moyens de mobiliser les jeunes sourds dans la vie associative.

Un temps de discussion a également été consacré au réseau Bébé-Signes et à la nécessité de positionner la FFSB sur cette question, afin de promouvoir un apprentissage de la Langue des Signes de Belgique Francophone respectueux des besoins et des attentes de la communauté sourde.

Les retours des participants ont confirmé l'importance de ces rencontres, perçues comme un moment privilégié pour renforcer les liens entre les associations et identifier des actions communes. Suite aux priorités identifiées par les associations affiliées, la FFSB a intégré leurs recommandations dans la sélection des thèmes abordés lors du cycle de conférences Les Quatre Matins. Ces matinées thématiques, organisées chaque trimestre, poursuivront la dynamique engagée en approfondissant des sujets clés pour la communauté sourde.



Vidéo
https://vimeo.com/929112162

Représentations variées

Présence aux Assemblées Générales ou réunions de partenaires de certaines associations

La FFSB est représentée aux assemblées générales des associations dont elle est un membre fondateur. Elle ne se représente pas aux assemblées générales des associations affiliées, sauf sur invitation ponctuelle. Elle a donc assisté à l'AG de Surdi-écoute le 20 juin et à celle du SAREW le 21 juin.

La FFSB participe aussi à la réunion des partenaires de Sourdimension qui a lieu une fois par an, cette fois le 3 octobre. En dehors de ces représentations qui revêtent un caractère officialisé, la FFSB rencontre aussi individuellement plusieurs de ses associations affiliées durant l'année, que ce soit dans le cadre de projets ou non.



33